

# Victoire des chauffeurs routiers est-européens contre le Paquet mobilité

## Description

Le 4 juillet 2018, le Parlement européen rejetait les trois textes du Paquet mobilité portant respectivement sur le détachement des conducteurs, le temps de repos et le cabotage, réduisant ainsi à néant plusieurs mois de travaux en commission. Mais, poursuivant sa politique européenne visant à limiter le dumping social dans le domaine concurrentiel du transport routier, le gouvernement Edouard Philippe a finalement obtenu la signature, le 3 décembre 2018, d'un compromis sur l'application du détachement dans le secteur du transport routier européen de la part des 28 ministres des Transports de l'Union européenne. Fortement soutenu par le Président français, ce nouvel accord a été rapidement surnommé « Paquet Macron ».

En Pologne, dans les États baltes, en Roumanie ou en Bulgarie, les associations de transporteurs routiers craignent l'impact de ces mesures sur leur activité économique.

En Bulgarie, le Premier ministre Boïko Borissov a ouvertement exprimé, le 8 janvier 2019, son soutien aux professionnels bulgares du secteur. Le Paquet mobilité étant soumis au vote des parlementaires européens le 10 janvier, le ministre des Transports Rossen Jeliaskov a participé le même jour au rassemblement de protestation des transporteurs organisé place du Luxembourg à Bruxelles. Le même jour, l'aéroport de Sofia a été occupé dans le calme dès 4h00 du matin par plusieurs groupes de chauffeurs routiers qui ont ensuite pris l'avion pour participer à la manifestation bruxelloise. Sur place, leur cortège a fait jonction avec celui de leurs homologues roumains et polonais pour aller réclamer un « *équilibre plus juste* » devant le Parlement européen.

Deux mesures focalisent l'attention des réfractaires au Paquet : le retour systématique des camions et de leurs chauffeurs étrangers lors des jours fériés d'une part, et le respect d'un repos obligatoire de 45 heures à l'extérieur du camion d'autre part. Les eurodéputés n'ont pas voté les deux mesures contestées, bloquant une nouvelle fois le Paquet mobilité, qui a déjà été présenté à deux reprises en commission et ne peut donc plus être étudié en l'état. Le rapporteur de la commission des Transports a estimé qu'il s'agissait d'un « gâchis ».

**Sources :** BTV, BNR, Economic BG, Dnes, Transport info.

Stéphan ALTASSERRE

## date créée

18/01/2019

## Champs de Méta

**Auteur-article :** Stéphan ALTASSERRE